

bureau d'études François JEANNOLIN

5, rue Richard Schneeweis
73 110 LA ROCHETTE

Tél. : 04 79 65 60 14
Fax : 04 79 25 77 05

INVENTAIRE DES RESSOURCES EN EAU

Schéma Directeur d'Alimentation
en Eau Potable

Commune de BOZEL

(Savoie)

I.- AVANT-PROPOS.....	3
II.- CADRES GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE.....	4
II.1. - SITUATION GEOGRAPHIQUE (VOIR FIG.)	4
II.2.- GEOLOGIE LOCALE	4
II.3.- HYDROGEOLOGIE.....	5
PARTIE 1 : SECTEUR MONT JOVET - MIRABOZON - LA COUR	6
1 - CAPTAGE DU MONT JOVET	6
2 - SOURCES DU COL DU JOVET	6
3 - SOURCES DE LA COMBE D'AIGUE.....	7
4 - SOURCES EST DU DOU DU BON PIERRE	8
5.- SOURCES DU DOU DE MOUTIERS	9
6.- SOURCES DU JOVET	10
7 - CAPTAGE DE MIRABOZON	11
8.- SOURCE DU MONT DU CHALLIER.....	12
9.- SOURCE DU GRAND REY.....	12
10.- SOURCES DU PLAN DES RENNES ET PLAN LE NANT	13
11.- CAPTAGE DU BOIS DES PERRIERES.....	14
12 .- CAPTAGE DE LA COUR	15
PARTIE 2 : SECTEUR TINCAVE.....	16
1.- SOURCES DE LA GROSSE PIERRE	16
2.- SOURCE DE LA RAPONIERE	17
3.- SOURCE NORD DES ABERIOZ	17
4.- SOURCE PLAN DES FONTAINES.....	18
5.- SOURCE DE LA PARCELLE N.....	19
6.- SOURCE DE PRAZ COMMUN.....	20
7.- SOURCE DU CHIZALET.....	20
8.- SOURCE DE LA ROUTE DES PRES.....	21
PARTIE 3 : SECTEUR LES CHAMPS - VILLEMARTIN	23
1.- CAPTAGE DES CHAMPS.....	23
2.- SOURCE DU BOIS DES ROTTES.....	24
3.- SOURCE DU BEGNU.....	24
4.- CAPTAGE DU BORRET – BORNOVA.....	25
5.- SOURCE DE "MORANCHE"	26
PARTIE 4 : SECTEUR LES MONTS - LACHENAL.....	28
1.- SOURCES "SOUS TERRES NOIRES"	28
2.- CAPTAGE DE LA MINE DES MONTS.....	28
3.- CAPTAGES DE LA CHENALETTE	29
PARTIE 5 : VERSANT UBAC - LES MOULINS.....	31
1.- SOURCE DU VIEUX ENFER	31
2.- CAPTAGE DE L'EPINE.....	31
3.- SOURCE AMONT DES MOUILLES	32
III.- CONCLUSIONS.....	34

I.- AVANT-PROPOS

❖ La Commune de BOZEL a décidé de se doter d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable pour satisfaire les besoins, optimiser sa desserte et assurer sa défense incendie.

Le présent inventaire des ressources a pour but de sélectionner les meilleurs points d'eau pour le renforcement A.E.P. de la Commune. Les points d'eau retenus feront l'objet d'un suivi qualitatif et quantitatif afin de préciser leur potentiel avant le choix final. Dans certains cas, des reconnaissances complémentaires, de type traçage colorimétrique, pourraient être nécessaires.

❖ Aujourd'hui l'alimentation en eau est assurée par une quinzaine de captages communaux, à savoir :

- En rive droite : captages de Béranger, captage du Bonrieu, captage des Mollinets, captages de La Frêche et La Gollettaz, captages de La Cilière et La Bauche, captage de La Duy, captages des Fontanettes, captages de La Chenalette, captages des Abériorz, captage de Charmottaz, captages de Terres Noires, captage de La Carrière et captages du Trépied.
- En rive gauche du Doron : captage de St Bon le Bas + apport à partir du réseau de Courchevel.
- Actuellement, quatre villages non permanents ne sont pas desservis par un réseau communal d'alimentation en eau potable. Il s'agit des hameaux de la Cour, les Champs, les Prés et les Monts.
Aux Champs et à la Cour il existe cependant des captages communaux qui alimentent les bassins publics. Mais les eaux ne sont pas conformes par excès de sulfateS, arsenic ou antimoine.
A noter que le village de Mirabozon est alimenté par un captage "privé", géré par les villageois.

❖ Outre la quinzaine de captages communaux mentionnés ci-dessus, il existe de nombreuses sources parfois sommairement captées, dispersées sur une grande partie du territoire communal (principalement le versant adret). Une quarantaine, les plus importantes, a fait l'objet de visites. Ces reconnaissances ont été réalisées au cours de l'hiver 2002-2003 et durant l'été 2003 (période de sécheresse).

Chaque point d'eau est numéroté et reporté sur la carte hors texte intitulée "Inventaires des ressources".

II.- CADRES GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE

II.1. - SITUATION GEOGRAPHIQUE (voir fig.)

❖ Située à environ 12 km à l'amont Sud-Est de la localité de Moûtiers, entre Brides-les-Bains et Le Villard du Planay, la commune de BOZEL s'étend de part et d'autre de la vallée du Doron de Bozel. Son territoire communal couvre ainsi 2880 hectares, et présente un relief relativement accentué, étagé entre 760 m d'altitude au niveau de l'usine d'incinération et 2558 m au sommet du Mont Jovet. Il se développe principalement sur le versant adret en rive droite du Doron de Bozel.

❖ L'habitat est majoritairement regroupé en fond de vallée au niveau du Chef-lieu et des Moulins, puis de Villemartin installé en contre-haut sur le versant adret. Les autres hameaux sont étagés entre 1100 et 1600 m d'altitude sur ce même versant.

II.2.- GEOLOGIE LOCALE

❖ Géologiquement, la Commune de BOZEL, appartient à la Zone Briançonnaise Interne, constituée par un socle houiller formé ici essentiellement par l'Assise de Tarentaise. Cette dernière est composée de schistes noirs, de grès fins arkosiques, avec quelques bancs de conglomérats, d'épaisseur décimétrique à plurimétrique datant du Westphalien supérieur au Stéphaniens inférieur. Cette formation constitue la partie basale de la commune, jusque vers 1600 m d'altitude, et se développe au Nord jusqu'au niveau de Mirabozon.

Elle est localement surmontée par des quartzites blanchâtres du Permo-Trias (falaise de Grande Roche au dessus des Champs).

Au-delà, ce houiller est surmonté par la klippe des schistes lustrés du Mont Jovet (datant probablement du Crétacé), qui montre des faciès hétérogènes de calcschistes noirs parfois gréseux et de calcaires bruns. Cette nappe des schistes lustrés repose ici sur un coussinet de gypses triasiques relativement développé. Ces gypses forment également la Dent du Villard plus au Sud.

❖ Ce substratum est très souvent masqué par des formations de couverture quaternaires, principalement des dépôts glaciaires datant du Würm qui drapent largement les deux versants de la vallée. Ils se présentent le plus souvent sous forme de placages assez peu épais, plus ou moins remaniés par les eaux de ruissellement et les mouvements de reptation de pente. Parfois cette couverture est également constituée par des formations ébouleuses (éboulis grossiers, colluvions de pente).

II.3.- HYDROGEOLOGIE

❖ Du point de vue hydrogéologique, le substratum houiller schisto-gréseux est peu aquifère, car compact dans son ensemble, et fait office de niveau de base des circulations souterraines. Seul son réseau fissural, souvent peu développé, lui confèrent une certaine perméabilité en grand, et donne naissance à de petites sources. Ces venues de restitution présentent toujours des faibles débits, avec des étiages très sévères, voire nuls.

❖ Les quartzites de Permo-Trias sont affectés d'une fracturation ouverte, plus développée, et peuvent engendrer des émergences intéressantes, bien que souvent assez mal filtrées.

❖ Les gypses sont très solubles dans l'eau, de sorte que le réseau fissural évolue rapidement vers des circulations de type karstique. Ils jouent ainsi un rôle de drain naturel profond, et donnent naissance à de grosses émergences, aux débits très variables. Par contre les eaux sont mal filtrées et très souvent impropres à la consommation par dépassement de la norme en sulfate.

❖ A l'instar du Houiller, les calschistes de la Nappe du Mont Jovet sont peu perméables. Néanmoins le réseau fissural engendre de petites sources de restitution au débit parfois intéressant. Les eaux sont chimiquement de bonne qualité, mais bactériologiquement sensibles étant donné le pâturage sur le secteur.

❖ Les formations superficielles (éboulis, dépôts glaciaires et alluvions torrentielles) sont également le siège de circulations souterraines, qui constituent souvent des aquifères plus réduits et donc moins capacitifs. Néanmoins quelques venues, qui émergent au contact du substratum sous-jacent, offrent un certain potentiel quantitatif. Par contre, ces eaux peu profondes sont sensibles aux pollutions de surface, notamment celles liées au pâturage.

❖ L'alimentation de ces aquifères se fait essentiellement par infiltration directe des précipitations (pluies, fontes nivales), voire par des pertes du réseau hydrographique notamment au niveau des gypses ou de la couverture quaternaire.

PARTIE 1 : SECTEUR MONT JOVET - MIRABOZON - LA COUR

Ressources en eau visitées

1. - CAPTAGE DU MONT JOVET (point d'eau N°1)

❖ Il s'agit d'une petite ressource captée pour l'alimentation du refuge du Mont Jovet. Elle est implantée à l'amont Nord du refuge, vers 2390 m d'altitude, en contrebas immédiat du chemin de randonnée du "Tour de la Plagne" accédant au sommet du Mont Jovet. Nous sommes là en présence d'un captage vétuste en bois avec une partie maçonnée qu'il conviendrait de reprendre.

Le site se trouve au cœur d'une zone de prairies pâturées par environ 150 bovins, qui se développe à l'amont jusqu'aux crêtes du Mont Jovet.

Les eaux sont issues du réseau fissural des schistes lustrés qui sont ici assez fortement tectonisés et constituent un petit aquifère peu profond. Le bassin versant est très réduit, et les étiages hivernaux vraisemblablement très sévères.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	15/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	266
Température (°C)	-
Débit total (l/s)	~0,2

⇒ Ressource à faible débit, et très éloignée. A conserver pour l'alimentation du refuge. Source non sélectionnée.

2. - SOURCES DU COL DU JOVET (point d'eau N°2)

❖ Il s'agit de venues diffuses observées à l'amont de la précédente, vers 2400 mètres d'altitude, à proximité aval du chemin de randonnée du "Tour de la Plagne".

Comme précédemment, le site du captage est situé au cœur d'une zone de prairies pâturées (150 bovins) qui se développe à l'amont, jusqu'aux crêtes du Mont Jovet.

Les eaux sont issues du réseau fissural des schistes lustrés fortement tectonisés qui constituent un aquifère de faible extension. Compte tenu de l'altitude du bassin versant, les débits hivernaux doivent être très faibles.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	15/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	216
Température (°C)	-
Débit total (l/s)	~0,2

⇒ Sources à faible débit, très éloignées. Peut servir à un éventuel renforcement de l'alimentation du refuge du Mont Jovet. Sources non sélectionnées.

3. - SOURCES DE LA COMBE D'AIGUE (points d'eau N°3, 4 et 5)

❖ Implantées environ 1 km au Sud-ouest du refuge du Mont Jovet, en contrebas de la piste de Montagny, les sources de la Combe d'Aigue sont situées entre 2150 et 2250 mètres d'altitude.

Trois sources ou groupes de sources ont été observés.

Le premier situé le plus à l'Ouest ③ vers 2250 mètres d'altitude est le siège de venues relativement diffuses étalées sur une cinquantaine de mètres de longueur.

Le second point d'émergence ④ est une venue ponctuelle située une trentaine de mètres plus à l'Est des précédentes.

La troisième ⑤ implantée largement en contrebas, vers 2150 mètres d'altitude, donne naissance à une petite zone hydromorphe. Ces trois émergences donnent naissance à deux ruisselets affluents rive droite du ruisseau du Mont Jovet.

Le site est situé au cœur d'une zone de prairies pâturées par environ 150 bovins qui se développe jusqu'aux crêtes du Dou de Moûtiers - Dou du Sublet. A environ 200 mètres à l'amont de la première émergence passe la piste de Montagny, en contrebas de laquelle est implanté un chalet d'alpage non aménagé.

Géologiquement, le secteur appartient à la klippe des schistes lustrés du Mont Jovet, qui ici sont localement masqués par des éboulis de pied de versant. Les eaux sont essentiellement issues du réseau fissural des schistes lustrés qui constitue un aquifère peu développé. Les éboulis prennent localement le relais des circulations, de sorte que les eaux émergent à l'interface éboulis-substratum.

L'aquifère est alimenté par infiltration directe des précipitations sur le versant, voire par des pertes du réseau hydrographique (ruisselets qui se réinfiltrent).

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées le 15-07-2003	③	④
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	256	252
Température (°C)	5,3	4,7
Débit (l/s)	~0,7	~0,2

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement à l'émergence ④ du 15 juillet 2003. Elle est conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique, sans paramètres en excès. L'eau est faiblement minéralisée et de type bicarbonaté calcique peu marqué.

⇒ Ces venues sont éloignées et difficiles à raccorder au réseau. La venue ③ présente un débit intéressant, mais celui-ci correspond à une multitude de petites venues diffuses dont le captage nécessiterait un certain nombre d'ouvrages avec de lourdes contraintes de protection (réglementation du pâturage).

L'émergence ④ est très ponctuelle et facile à capter, mais le potentiel quantitatif est très faible.

Par conséquent, ces ressources sont peu intéressantes et non sélectionnées.

4. – SOURCES EST DU DOU DU BON PIERRE (point d'eau N°6)

❖ Elles sont implantées à environ 800 mètres à l'Est du refuge du Mont Jovet, vers 2350 mètres d'altitude. Le point d'émergence le plus haut donne naissance à une petite zone humide dont l'exutoire se déverse en direction du ruisseau du Pastier. De nombreuses venues diffuses viennent alimenter cet écoulement.

Le site est isolé au cœur d'une zone de pâturage (150 bovins) située au pied du Mont Jovet et de la Crête des Etroits (~2440 m d'altitude). On a là un bassin versant d'alimentation très réduit, et par conséquent des étiages très sévères.

Il s'agit de venues très diffuses provenant pour l'essentiel du réseau fissural du substratum schisteux.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	15/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	251
Température (°C)	5,7
Débit total (l/s)	~0,4

⇒ Ces ressources sont très diffuses (multitude de très petites venues), présentent un faible débit global, sont peu profondes et très éloignées des besoins.
Sources peu intéressantes et non sélectionnées.

5.- SOURCES DU DOU DE MOUTIERS (point d'eau N°7)

❖ Au nombre de 3, elles sont implantées à environ 750 mètres à l'aval Sud-Ouest du refuge du Mont Jovet, en contrebas de la piste, vers 2250 mètres d'altitude. Elles alimentent une des branches du ruisseau du Jovet.

Le site est isolé au cœur d'une zone de pâturage (150 bovins) située au pied du Dou de Moûtiers qui culmine à 2489 m d'altitude. Le versant est recoupé par la piste d'accès au refuge.

Le substratum est ici constitué par les schistes lustrés qui sont intensément fissurés et faillés. Du point de vue hydrogéologique, les eaux circulent dans des fissures du substrat, puis sont drainées par la couverture d'éboulis perméables au pied de laquelle elles émergent. Il s'agit ici de trois venues relativement ponctuelles.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	24-10-2002
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	319
Température (°C)	5,6
Débit (l/s)	~ 2

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur un prélèvement du 24-10-2002. Elle est conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique, sans paramètres en excès. L'eau est faiblement minéralisée et de type bicarbonaté calcique peu marqué.

⇒ Ces trois ressources sont assez ponctuelles, proches les unes des autres, et faciles à capter. Néanmoins elles se situent dans de petits talwegs et sont assez difficiles à protéger vis-à-vis des eaux de ruissellement. A noter que les débits d'étiage sont largement inférieurs à ceux mesurés en Octobre 02
Ces ressources sont peu intéressantes et non sélectionnées.

6.- SOURCES DU JOVET (points d'eau N°8, 9 et 10)

❖ Il s'agit de trois principaux groupes de sources situées au Sud du Mont Jovet, entre le refuge et le Dou du Bon Pierre, entre 2300 et 2350 mètres d'altitude.

Le premier groupe ⑧, le plus à l'Est, est implanté au pied du Dou du Bon Pierre. Il présente deux venues assez ponctuelles mais au débit très faible.

Un peu plus en aval de ces deux venues, un second groupe de 4 à 5 petites émergences diffuses ⑨ a été observé.

Le troisième groupe ⑩ a été observé plus à l'Ouest, sous le refuge, où l'on observe une multitude de venues diffuses.

Nous sommes là au cœur d'une zone de pâturages d'environ 150 bovins. A l'amont, la pente est relativement soutenue jusqu'aux crêtes sommitales.

Les eaux sont issues du réseau fissural des schistes lustrés puis percolent à travers les petits placages d'éboulis pour émerger au contact du substratum. A cela, viennent s'ajouter des eaux de ruissellement de versant.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées le 15-07-2003	⑧	⑨	⑩
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	-	247	246
Température (°C)	-	15,2	9,6
Débit (l/s)	~0,01	~0,3	-

Le débit total du ruisseau au niveau du pont de la piste (pc 2250 m) était de 1,8 l/s.

Une analyse a été réalisée par SAVOIE LABO sur notre prélèvement du 15-07-2003 sur le ruisseau Ouest du Dou du Bon Pierre. Elle est conforme du point de vue physico-chimique mais la contamination bactériologique est relativement importante.

⇒ Les émergences sont très diffuses, et correspondent à une multitude de venues dont la captation nécessiterait un grand nombre d'ouvrages, avec pour conséquence de lourdes contraintes de protection. Venues assez peu profondes et sensibles aux déjections du bétail.

Par conséquent, ressources peu intéressantes et non sélectionnées.

7 .- CAPTAGE DE MIRABOZON (point d'eau N° 11)

❖ Il s'agit d'une ressource captée pour l'alimentation en eau du village de Mirabozon. Le captage, comme le réseau A.E.P., sont privés et gérés par les villageois.

La source est située à une centaine de mètres de la piste menant au refuge du Mont Jovet, à l'aval du "Pré de La Mère", vers 1880 m d'altitude. Elle est accessible par une piste secondaire.

L'ouvrage principal est constitué par un puits en béton d'un diamètre de 1 mètre et d'une profondeur de 1,60 m. Deux venues alimentent ce puits : un drain local ainsi qu'une arrivée en PEHD de 35 mm issue d'un petit ouvrage (regard de 0,50 x 0,50 m, non étanche) implanté à une cinquantaine de mètres plus au Nord.

Le puits, fermé par un capot Foug non ventilé, est muni de trois échelons, d'une bonde de surverse-vidange. Le départ est crépiné.

L'environnement amont est constitué par des arkosses sur une centaine de mètres, au-delà desquelles se développent des prairies pâturées.

❖ Les eaux sont issues du réseau fissural des schistes lustrés puis percolent à travers les petits placages d'éboulis/colluvions. Elles émergent au contact du substratum.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées sur le mélange des eaux	24/10/2002	15/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	322	
Température (°C)	6,0	
Débit total (l/s)	0,63	0,125

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 15 juillet 2003. Elle est conforme du point de vue physico-chimique, sans paramètre en excès. Cependant, du point de vue bactériologique, elle montre la présence de quelques entérocoques. Ces pollutions peuvent être liées au pâturage ou être issues d'intrusions parasites au niveau du regard non étanche.

Sur une précédente analyse en date du 09-05-1996, tous les paramètres analysés étaient conformes (bactériologie et physico-chimie).

⇒ Cette ressource est déjà captée et présente globalement une assez bonne qualité bactériologique et physico-chimique. La reprise du drain et du regard amont doit améliorer la qualité bactériologique. Elle est facilement protégeable compte tenu de la zone boisée (arcosses).

Ce captage est intéressant, et sera conservé pour l'alimentation du hameau de Mirabozon. Ressource sélectionnée.

8.- SOURCE DU MONT DU CHALLIER (point d'eau N° 12)

❖ Il s'agit d'une émergence ponctuelle située à l'est du Mont du Challier, en bordure rive droite du ruisseau du Jovet, vers 1700 m d'altitude.

Elle émerge au pied d'une falaise de gypses, à l'amont de laquelle se développent des prairies.

Les eaux émergent directement du substratum gypseux par une fracture ouverte bien visible. Elles sont mal filtrées et issues de l'infiltration des précipitations sur le versant, voire des pertes du réseau hydrographique.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées sur le mélange	06/11/2002
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	891
Température (°C)	3,8
Débit total (l/s)	> 30

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 06/11/2002. Elle n'est pas conforme tant du point de vue physico-chimique, que bactériologique. En effet, elle montre une faible contamination bactériologique avec la présence d'entérocoques et d'Escherichi Coli. Du point de vue physico-chimique, elle montre des teneurs en sulfates, manganèse et fer supérieures aux limites fixées et une turbidité très excessive d'ailleurs visible à l'œil nu. De même, notons la présence en quantité non négligeable d'arsenic (20 $\mu\text{g}/\text{l}$).

⇒ Cette ressource est **inintéressante et non sélectionnée**.

9.- SOURCE DU GRAND REY (point d'eau N° 13)

❖ Il s'agit d'une venue sommairement captée pour l'alimentation du chalet d'alpage du Grand Rey ainsi que pour l'alimentation du troupeau de bovins. Un Plymouth et un tuyau métallique alimentent une série d'abreuvoirs en cascade. Elle est utilisée par les alpagistes durant les trois mois d'été (il n'y a pas de fabrication de fromage sur place). Cette ressource est située une centaine de mètres à l'amont du chalet, vers 2080 m d'altitude.

Elle émerge au pied d'un talus herbeux, au cœur de la vaste zone pâturée du Mont Jovet.

Les eaux sont assez profondes, et sont issues du réseau fissural des schistes lustrés. Elles émergent lorsque ce réseau est recoupé par la topographie.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	15/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	309
Température (°C)	7,2
Débit total (l/s)	0,25

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 15 juillet 2003. Elle est conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique, sans paramètres en excès, et ceci malgré le pâturage existant à l'amont.

⇒ Cette ressource profonde est naturellement bien protégée. Elle présente une bonne qualité bactériologique et physico-chimique, avec un potentiel quantitatif satisfaisant.

Cette ressource est intéressante pour la desserte de Mirabozon et de La Cour. Source sélectionnée.

10.- SOURCES DU PLAN DES RENNES ET PLAN LE NANT (points d'eau N°14 et 15)

❖ Il s'agit de venues assez diffuses localisées en amont de Mirabozon, une cinquantaine de mètres en aval de la piste du Mont Jovet, vers 1750 m d'altitude, et distantes d'une centaine de mètres l'une de l'autre. Nous nommerons "Plan des Rennes" la venue Nord (point d'eau n°14) et "Plan le Nant" la venue Sud (point d'eau n°15). A l'amont se développent une large zone de prairies pâturées ainsi que la piste d'accès du Mont Jovet.

Les eaux émergent sur plusieurs dizaines de mètres de large, formant ainsi une petite zone humide

Les eaux sont issues des fractures ouvertes des gypses qui prend le relais du réseau fissural des schistes lustrés sus-jacents.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées le 24-10-2002	14	15
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	1367	908
Température (°C)	8,6	8,5
Débit total (l/s)	0,5-1	1

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur notre prélèvement de la source du Plan Le Nant du 24-10-2002. Elle est non conforme tant du point de vue bactériologique avec une forte présence d'entérocoques et d'Eschérichia Coli, que physico-chimique avec une forte teneur en Sulfates (330 mg/l). Sur la source du Plan des Rennes, seule la teneur en sulfates a été mesurée, elle est de 665 mg/l à la même date.

⇒ Ces ressources sont non potables pour cause de trop fortes teneurs en sulfates (au delà de la norme réglementaire de 250 mg/l).

Ces ressources sont inintéressantes et non sélectionnées.

11.- CAPTAGE DU BOIS DES PERRIERES (point d'eau N° 16)

❖ Il s'agit d'une venue ponctuelle, captée par un regard béton (0,50 x 0,50 m) et qui alimente un petit bassin pour les randonneurs. Elle émerge au niveau d'un petit replat, dans un lacet du chemin pédestre du Mont Jovet, au lieu-dit "Bois des Perrières", vers 1900 m d'altitude. A l'amont se développe une large zone de pâturage (150 bovins), puis le chalet d'alpage du Grand Rey.

Les eaux sont issues de petits placages d'éboulis et de colluvions. Elles émergent au contact du substratum imperméable. Elles sont superficielles et semblent provenir de la réinfiltration de la source du Grand Rey. Un traçage colorimétrique permettrait de lever le doute.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	15/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	335
Température (°C)	7,1
Débit total (l/s)	0,12

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 15 juillet 2003. Elle est conforme du point de vue physico-chimique, mais non bactériologique avec une faible contamination (1 entérocoque et 1 Eschérichia Coli).

⇒ Cette ressource est sommairement captée et présente une bonne qualité physico-chimique. Par contre elles sont sensibles aux contaminations bactériologiques, d'autant plus s'il s'agit de venues issues de la réinfiltration de la source du Grand Rey.

D'après les observations d'un élu de Bozel, cette source a tari en fin d'été 2003

(Aout-Septembre). Par contre une petite émergence apparaissant en contrebas est restée pérenne.

Il conviendra de réaliser un traçage colorimétrique sur la source du Grand Rey, afin d'apprécier la vulnérabilité de cette ressource du Bois des Perrières (suivre le captage destiné aux randonneurs, et l'émergence apparaissant en contrebas). En fonction des résultats du traçage, cette ressource pourrait renforcer l'alimentation de Mirabozon et de La Cour.

12 .- CAPTAGE DE LA COUR (point d'eau N°17)

❖ Il s'agit d'une ressource captée pour l'alimentation en eau du village de La Cour. Ce captage communal est situé à une centaine de mètres à l'amont du village, au Nord immédiat du chemin pédestre menant au Mont Jovet, vers 1560 m d'altitude.

L'ouvrage est bétonné et fermé par une porte métallique frontale. Il est équipé d'une bonde de surverse-vidange. Ce captage alimente directement le bassin communal.

L'environnement amont est constitué par des prairies pâturées par une quinzaine de bovins.

Les eaux sont issues des gypses qui drainent en profondeur le versant du bois de la Cour, puis percolent à travers les placages morainiques, pour émerger au contact du substratum schisteux Houiller sous-jacent.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	24/10/2002
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	2259
Température (°C)	6,3
Débit total (l/s)	1,45

D'après des analyses antérieures, les eaux sont sulfatées et présentent une teneur en Arsenic de 11 $\mu\text{g}/\text{l}$.

⇒ **Compte tenu des teneurs en sulfates et en Arsenic, cette ressource captée ne peut pas être utilisée pour l'alimentation en eau potable du village de La Cour. Source non sélectionnée.**

PARTIE 2 : SECTEUR TINCAVE

Ressources en eau visitées

1.- SOURCES DE LA GROSSE PIERRE (point d'eau N°18)

❖ Elles émergent en rive gauche du torrent de Bonrieu (environ 150 mètres), à l'aval du chemin de randonnée pédestre "Le Tour de La Plagne", vers 1400 m d'altitude, en face de La Charmottaz.

Nous avons observé deux émergences principales, distantes de quelques mètres l'une de l'autre. Le long du sentier, apparaît également une demi-douzaine de petites venues.

A l'amont se développe un large secteur boisé essentiellement de résineux.

❖ Les eaux sont issues des gypses qui se développent largement vers l'amont jusqu'au Mont de La Guerre. Elles émergent au pied des éboulis de versant, au contact du substratum schisteux imperméable.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées sur le mélange des eaux	23/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	2133
Température (°C)	6,0
Débit total (l/s)	1,5

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur notre prélèvement du 23 juillet 2003. Elle est conforme du point de vue bactériologique, mais présente une teneur en sulfates de 1470 mg/l (limite de qualité : 250 mg/l).

Les autres venues situées le long du sentier présentent des conductivités similaires et des débits de l'ordre de 0,2 à 0,3 l/s.

⇒ Cette ressource présente un débit intéressant, mais de très fortes teneurs en sulfates. Il est éventuellement possible de la mélanger avec les eaux des captages de Terres Noires et Charmottaz dont la concentration en sulfates est respectivement de l'ordre de 60 et 40 mg/l. Néanmoins le débit d'étiage de ces deux captages étant faible (total de 0,3 l/s), le débit complémentaire admissible (à partir de La Grosse Pierre) serait de l'ordre de 0,05 l/s, ce qui est trop faible pour être envisagé.

Ressource non sélectionnée.

2.- SOURCE DE LA RAPONIERE (point d'eau N° 19)

❖ Il s'agit d'une venue ponctuelle, située à l'amont Nord du village des Prés, à l'aval de la piste reliant les Prés à Mirabozon, au niveau du sentier pédestre du "Tour de La Plagne", vers 1470 m d'altitude. Elle émerge au pied du talus amont du sentier, où elle est sommairement captée par un tuyau PVC pour faciliter les mesures de débit.

L'environnement est constitué par une vaste zone boisée de résineux traversée environ 200 mètres à l'amont par la piste sus-citée.

Les eaux sont issues des gypses et cargneules du Trias, percolent à travers la couverture morainique et émergent au contact de niveaux plus argileux de la moraine ou du substratum imperméable.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	01/07/2003
Conductivité ($\mu S/cm$ à 20 °C)	1237
Température (°C)	5,7
Débit total (l/s)	0,44

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 1^{er} juillet 2003. Elle est non conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique. En effet, elle présente une contamination bactériologique avec la présence de 18 Eschérichia Coli (liée sans doute aux conditions de prélèvement), et une teneur en Sulfates de 700 mg/l.

⇒ **Compte tenu des trop fortes teneurs en sulfates, cette ressource n'est pas sélectionnée.**

3.- SOURCE NORD DES ABERIOZ (point d'eau N° 20)

❖ Il s'agit d'une venue ponctuelle, sommairement captée par un tuyau PVC afin de suivre les débits. Elle est implantée à l'amont Nord-Est des Prés, dans le lacet de la piste reliant les Prés à Mirabozon, à proximité des deux captages A.E.P. communaux des Abérioiz, vers 1500 m d'altitude.

Elle émerge en bordure d'une petite clairière. L'environnement amont est constitué par une vaste zone boisée de résineux traversée en deux points par la piste sus-citée.

Les eaux sont issues de la couverture morainique et en profondeur du réseau fissural des schistes du Houiller. Plus précisément, elles émergent au sommet d'une zone de glissement qui affecte la moraine glaciaire.

L'aquifère est alimenté par infiltration des précipitations, et éventuellement par réinfiltration de ruissellements qui ont été observés une centaine de mètres plus haut.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	24/10/2002	30/10/02
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	361	
Température (°C)	5,8	
Débit total (l/s)	0,8	0,66

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 24 octobre 2002. Elle est conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique.

⇒ Cette ressource présente une bonne qualité bactériologique et physico-chimique (notamment sans sulfates). De plus elle est située à proximité des captages communaux des Abériorz, et donc facilement raccordable. Le contexte environnemental est favorable.

Cette ressource est intéressante et sélectionnée.

A noter qu'à l'amont de la piste, au droit de cette ressource, des ruissellements ont été observés. Ces derniers se réinfiltrent et se perdent au niveau de la piste, c'est pourquoi il est serait souhaitable de réaliser un traçage colorimétrique sur ces eaux afin de vérifier si elles sont en relation avec les eaux captées au niveau des captages communaux, et/ou avec la source Nord des Abériorz.

4.- SOURCE PLAN DES FONTAINES (point d'eau N° 21)

❖ Il s'agit d'une venue assez diffuse, située à l'amont Nord-Est des Prés, au cœur du Bois de Tincave, vers 1680 m d'altitude, en contrebas immédiat d'une piste de débardage forestier.

Elle est implantée au cœur d'un massif boisé de résineux qui se développe à l'amont sur plusieurs centaines de mètres.

Les eaux sont issues de la couverture morainique et éventuellement du réseau fissural des schistes du Houiller.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	06/11/2002
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	324
Température (°C)	4,0
Débit total (l/s)	0,3

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 6 novembre 2002. Elle est conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique.

Les débits de cette ressource sont limités, mais sa qualité est bonne. De plus, le contexte boisé du secteur offre une bonne protection. Seul inconvénient, le passage à l'amont immédiat de la piste forestière.

⇒ Cette ressource présente de faibles débits mais une bonne qualité bactériologique et physico-chimique. Elle peut être intéressante, notamment dans la mesure où la source de la parcelle N (voir ci-dessous) est également captée.
Ressource sélectionnée.

5.- SOURCE DE LA PARCELLE N (point d'eau N° 22)

❖ Il s'agit d'une venue relativement ponctuelle, située au cœur du Bois de Tincave, à une centaine de mètres au Nord-Est de la précédente, vers 1690 m d'altitude, à une trentaine de mètres en contrebas immédiat de la piste forestière.

Elle est implantée au cœur d'un massif boisé de résineux qui se développe à l'amont sur plusieurs centaines de mètres.

Les eaux sont issues de la couverture morainique et éventuellement du réseau fissural des schistes du Houiller.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	06/11/2002
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	314
Température (°C)	4,2
Débit total (l/s)	0,15

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 6 novembre 2002. Elle est conforme du point de vue physico-chimique. La bactériologie n'a pas été analysée, compte tenu des mauvaises conditions de prélèvements.

⇒ Cette ressource présente de faibles débits, mais une bonne qualité bactériologique et physico-chimique. Le contexte boisé du secteur offre une bonne protection naturelle. Elle est intéressante, notamment dans la mesure où la source du Plan des Fontaines est également captée.
Ressource sélectionnée.

6.- SOURCE DE PRAZ COMMUN (point d'eau N° 23)

❖ Il s'agit d'une venue relativement ponctuelle, située environ 300 mètres au Nord-Ouest du village des Prés, vers 1310 m d'altitude. La piste forestière des Prés à Mirabozon passe environ 500 mètres plus à l'amont.

Comme précédemment, les eaux sont issues de la couverture quaternaire (dépôts morainiques) avec une éventuelle restitution du réseau fissural des schistes du Houiller sous-jacents.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	01/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	440
Température (°C)	7,4
Débit total (l/s)	0,1

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 1^{er} juillet 2003. Elle est conforme du point de vue physico-chimique mais non bactériologique avec la présence de 2 Eschérichia Coli.

⇒ Cette ressource présente un très faible débit, insuffisant pour envisager sa captation. De plus elle est éloignée du réseau. Ressource non sélectionnée.

7.- SOURCE DU CHIZALET (point d'eau N° 24)

❖ Il s'agit d'une venue relativement ponctuelle, située en rive gauche immédiate du Bonrieu, à une cinquantaine de mètres à l'amont du Pont de Tincave enjambant le ruisseau, vers 1150 m d'altitude.

L'environnement amont est boisé sur environ 300 mètres, avant d'atteindre le village des Prés.

Les eaux sont issues de la couverture quaternaire et du réseau fissural des schistes du Houiller.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	01/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	426
Température (°C)	9,1
Débit total (l/s)	0,02

⇒ Cette ressource présente un très faible débit, insuffisant pour envisager sa captation. Cette ressource est inintéressante et non sélectionnée.

8.- SOURCE DE LA ROUTE DES PRES (point d'eau N° 25)

❖ Il s'agit des venues très diffuses qui s'étalent sur une cinquantaine de mètres de longueur. Elles sont situées entre Tincave et Les Prés, à environ 150 mètres à l'amont de la route, plus exactement à proximité Est du brise charge des captages communaux de La Dhuy, vers 1450 m d'altitude.

Les venues apparaissent dans un thalweg qui canalise également des ruissellements pluviaux.

L'environnement amont est constitué sur une centaine de mètres par une forêt de résineux au-delà de laquelle se développent des clairières en voie d'enfrichement.

Les eaux sont issues de la couverture morainique et du réseau fissural des schistes et grès du Houiller.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	01/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	361
Température (°C)	12,1
Débit total (l/s)	0,2

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 1^{er} juillet 2003. Elle présente une très forte contamination bactériologique sans doute due aux mauvaises conditions de prélèvement. Du point de vue physico-chimique, elle présente une teneur en fer de 320 $\mu\text{g}/\text{l}$, supérieure à la limite fixée (200 $\mu\text{g}/\text{l}$).

⇒ Cette ressource présente un faible débit, des venues diffuses difficile à capter et à protéger des eaux de ruissellement, ainsi qu'une teneur en fer excessive. Néanmoins elle se trouve près du réseau d'adduction des captages de la Dhuy, et de ce fait offre un intérêt dans la mesure d'un mélange pour ramener la concentration en fer dans la norme acceptable.
Ressource sélectionnée.

PARTIE 3 : SECTEUR LES CHAMPS - VILLEMARTIN

Ressources en eau visitées

1.- CAPTAGE DES CHAMPS (points d'eau N° 26 et 27)

❖ Il s'agit d'une venue captée pour l'alimentation en eau des bassins du village des Champs. Ce captage communal est situé à environ 500 mètres à l'amont Nord du village des Champs, au niveau de la piste forestière du Bois des Rottes, vers 1510 m d'altitude.

L'ouvrage, en pierres maçonnées, est encastré dans le talus aval de la piste forestière, et fermé par une porte métallique de 0,70 x 0,70 m relativement détériorée. Il est accessible par une galerie d'environ 2 mètres de longueur, au bout de laquelle un bac réceptionne les eaux issues essentiellement d'une lumière centrale et secondairement de deux canaux latéraux.

Hormis la piste forestière située sur le captage, l'environnement est isolé et constitué par une vaste zone forestière de résineux.

Les eaux sont issues de la couverture quaternaire (dépôt morainique et éboulis) avec des restitutions des gypses et cargneules du Mont du Challier. Elles émergent au pied des éboulis au contact du substrat Houiller.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	01/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	1900
Température (°C)	6,8
Débit total (l/s)	< 1 l/s

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur un prélèvement de la D.D.A.S.S. du 27 juin 2001. Elle est conforme du point de vue bactériologique mais présente une forte teneur en sulfates, de 1200 mg/l et une teneur en Antimoine de 0,010 mg/l (limite fixée à 0,010).

⇒ **Compte tenu du taux de sulfates et d'antimoine, cette ressource ne peut pas être utilisée pour l'alimentation en eau potable du village des Champs. Ressource non sélectionnée.**

A noter qu'à l'amont du village des Champs, vers 1450 m d'altitude, un projet de camping avait vu le jour et une petite source captée pour alimenter un bassin (Point d'eau n°27). Ces eaux présentent sensiblement les mêmes caractéristiques que celles du captage des Champs avec une conductivité de 1872 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C et une température de 6,6 °C. **Ressource sulfatée, non sélectionnée.**

2.- SOURCE DU BOIS DES ROTTES (point d'eau N° 28)

❖ Il s'agit de venues qui s'étalent sur une quinzaine de mètres de largeur. Elles sont situées environ 200 mètres à l'Ouest du captage des Champs, en contrebas de la piste forestière, vers 1560 m d'altitude.

L'environnement amont est constitué par une vaste forêt de résineux qui se développe jusqu'aux alpages.

Comme précédemment les eaux sont issues de la couverture quaternaire (dépôt morainique et éboulis) avec des restitutions des gypses et cargneules du Mont du Challier. Elles émergent au pied des éboulis au contact du substrat Houiller.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	06/11/2002
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	1903
Température (°C)	6,2
Débit total (l/s)	6 l/s

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 6 novembre 2002. Elle est conforme du point de vue bactériologique mais présente une forte teneur en sulfates, de 1280 mg/l.

⇒ **Compte tenu du fort taux de sulfates, cette ressource n'est pas sélectionnée.**

3.- SOURCE DU BEGNU (points d'eau N° 29 et 30)

❖ Il s'agit d'une venue relativement ponctuelle à laquelle viennent s'ajouter quelques venues plus diffuses situées une cinquantaine de mètres plus à l'amont. Ces émergences sont situées à environ 300 mètres au Nord-Est du village des Champs, vers 1350 m d'altitude, à proximité amont Ouest du captage de La Carrière. L'émergence principale se situe au niveau d'une fracture affectant un ressaut rocheux.

A l'amont se développent une large zone boisée de résineux, recoupée par une piste forestière.

Les eaux sont issues de la couverture d'éboulis qui draine les quartzites, gypses et cargneules de l'extrémité Sud-Est du Mont de Challier.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées sur la ressource principale	24/10/2002
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	1528
Température (°C)	7,2
Débit total (l/s)	2,5

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 24 octobre 2002. Elle n'est conforme ni du point de vue bactériologique ni du point de vue physico-chimique avec une forte teneur en sulfates, de 960 mg/l.

⇒ Cette ressource présente un débit intéressant, mais de très fortes teneurs en sulfates. Il est éventuellement possible de la mélanger avec les eaux de la source de Moranche (voir ci-dessous) dont la concentration en sulfates est de 11 mg/l et le débit de 0,7 l/s. Le complément admissible à partir de la source de Bégnu serait de l'ordre de 0,23 l/s, ce qui peut être intéressant compte tenu de la proximité du réseau d'adduction.

Ce débit complémentaire pourrait être légèrement augmenté par mélange avec les eaux du captage de la Carrière, bien que ces dernières présentent un taux de sulfates déjà proche de la norme fixée à 250 mg/l (182 et 209 mg/l en juillet 96 et décembre 90, pour des débits respectifs de 11 et 8 l/s). Le débit d'étiage connu à la Carrière est de 3,5 l/s.

Ressource sélectionnée.

4.- CAPTAGE DU BORRET - BORNOVA (points d'eau N° 31 et 32)

❖ Il s'agit d'une venue captée pour l'alimentation des fontaines du village de Villemartin. Le captage est situé en partie haute du village, en contrebas du lotissement de "Bornova", à l'aval immédiat de la voirie communale, vers 1150 m d'altitude. L'ouvrage, en maçonnerie, est semi-enterré dans le talus aval de la route et fermé par une porte métallique frontale. Un bac réceptionne les eaux de deux drains locaux, dont seul le plus oriental, en PVC, est productif.

Les eaux sont issues de la couverture quaternaire (éboulis, moraine glaciaire), avec éventuellement des restitutions plus profondes du réseau fissural des schistes et grès du Houiller. Elles émergent au contact du substratum.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	23/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	1314
Température (°C)	8,8
Débit total (l/s)	~ 1,5

Une analyse Savoie Labo, réalisée le 04/12/1990, montre une teneur en sulfate de 876 mg/l.

⇒ **Compte tenu de sa trop forte teneur en sulfates, cette ressource n'est pas sélectionnée. Par ailleurs le contexte environnemental est défavorable.** Cependant elle peut être conservée pour l'alimentation des bassins communaux.

A noter qu'à l'amont immédiat de la route, le drain arrière de la maison Gilles BRUN fournissait le jour de la visite un débit de l'ordre de 0,3 l/s, avec une conductivité des eaux de 1467 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20°C, soit de fortes concentrations en sulfates (point d'eau n°32).

5.- SOURCE DE MORANCHE (point d'eau N° 33)

❖ Il s'agit d'une venue ponctuelle située sur la commune de Montagny, au cœur de la forêt de Moranche, à environ 1 km à l'amont Nord Nord-Ouest du village du même nom, vers 1780 m d'altitude, où elle apparaît dans le talus amont de la piste forestière.

Le secteur est isolé, dans une forêt de résineux qui se développe jusqu'aux alpages de Plan-Clocher et Murrat-Veyrat.

Les eaux sont issues de la couverture d'éboulis et du réseau fissural des quartzites Permo-Trias.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	23/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	331
Température (°C)	5,7
Débit total (l/s)	0,7

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 23 juillet 2003. Elle est conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique sans paramètres en excès.

⇒ Cette ressource présente un bon potentiel qualitatif et quantitatif. Elle permet une desserte gravitaire du village des Champs, puis de Villemartin et de Bozel.

Ressource intéressante et sélectionnée.

PARTIE 4 : SECTEUR LES MONTS - LACHENAL

Ressources en eau visitées

1.- SOURCES "SOUS TERRES NOIRES" (point d'eau N° 34)

❖ Il s'agit de deux petites venues séparées de quelques mètres, situées en contrebas de la route d'accès de La Cour, une centaine de mètres à l'aval des captages communaux de Terres Noires", vers 1450 m d'altitude. L'une d'entre elles est très sommairement captée par un tuyau PVC.

A l'amont de ces émergences, se développe la clôture du périmètre de protection immédiate les captages communaux de Terres Noires.

Les eaux sont issues de la couverture morainique et du réseau fissural des schistes et grès du Houiller.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	01/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	275
Température (°C)	11,8
Débit total (l/s)	0,02

⇒ Bien que située à proximité de la conduite d'adduction des captages de Terres Noires, cette ressource présente un débit trop faible pour être captée.
Source non sélectionnée.

2.- CAPTAGES DE LA MINE DES MONTS (point d'eau N° 35)

❖ Il s'agit d'une venue située à l'extrémité Nord-Est du village des Monts, à une trentaine de mètres à l'amont de la route d'accès au hameau, vers 1450 m d'altitude, au niveau d'une ancienne mine de charbon. Les eaux sourdent de la galerie creusée dans les schistes gréseux du Houiller. La galerie est fermée par une porte métallique frontale.

Les eaux sont sommairement captées et alimentent à priori une seule maison située à La Chal. Le trop-plein est évacué vers le réseau pluvial de Lachenal.

A l'amont se développent sur plusieurs centaines de mètres des friches et des zones boisées.

Les eaux sont directement issues d'une fracture ouverte des schistes du Houiller.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	01/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	355
Température (°C)	9,0
Débit total (l/s)	0,15

D'après les services communaux, cette ressource tarit en étiage sévère. Des analyses antérieures (05/07/2001) montrent une teneur en Manganèse de 0,09 mg/l, supérieure à la limite étant fixée à 0,05.

⇒ **Compte tenu de la teneur en manganèse et du faible potentiel quantitatif, cette ressource est inintéressante et non sélectionnée.**

3.- CAPTAGES DE LA CHENALETTE (points d'eau N° 36 et 37)

❖ Au nombre de trois, ils sont implantés à l'amont Ouest du village de Lachenal, dont ils alimentent quelques habitations. La chambre de réunion reçoit les eaux des deux ouvrages amont implantés vers 1330 m d'altitude ainsi qu'un petit drain local. Les ouvrages amont reçoivent chacun les eaux d'un drain local en pierres.

Les eaux sont issues de la couverture quaternaire et du réseau fissural des schistes et grès du Houiller.

L'environnement est boisé et traversé une centaine de mètres à l'amont des captages par la route des Monts.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées – chambre de réunion	23/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	599
Température (°C)	12,8
Débit total (l/s)	0,015

⇒ D'après des analyses antérieures, ces eaux présentent une bonne qualité bactériologique et physico-chimique, mais offrent un potentiel quantitatif très limité. De plus la proximité amont du hameau des Monts est source de risque de pollution. Ressource non sélectionnée.

A noter la présence environ 250 mètres plus au Nord-Est, vers 1370 m d'altitude, d'une petite émergence située sur le tracé de la canalisation d'évacuation de la mine des Monts, que nous nommerons "Le Cudret" (point d'eau n°37). On peut de ce fait penser que ces venues proviennent de fuites de la conduite.

La conductivité des eaux était le 23/07/2003 de 417 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20°C et le débit de l'ordre de 0,1 l/s. Une analyse Savoie Labo réalisée le jour de la visite montre une contamination bactériologique mais une bonne qualité physico-chimique sans paramètres en excès.

Un traçage colorimétrique des eaux de la mine permettrait de vérifier l'existence d'une relation avec la source du Cudret. Néanmoins les débits sont très faibles pour être intéressants. **Source non sélectionnée.**

PARTIE 5 : VERSANT UBAC - LES MOULINS

Ressources en eau visitées

1.- SOURCE DU VIEUX ENFER (point d'eau N° 38)

❖ Il s'agit d'une venue ponctuelle située à l'amont Sud du village des Moulins, une dizaine de mètres en rive droite du ruisseau de la Rosière, vers 980 m d'altitude.

Cette émergence est implantée au cœur d'un massif boisé qui se développe largement à l'amont.

Les eaux sont principalement issues de la couverture quaternaire (moraine, éboulis, masse glissée gypseuse). Elles émergent au contact du substratum Houiller imperméable. Des relations sont possibles avec le ruisseau de la Rosière, d'où la nécessité de réaliser un traçage colorimétrique du ruisseau pour lever le doute.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	23/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	1181
Température (°C)	6,4
Débit total (l/s)	0,47

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 23 juillet 2003. Elle n'est pas conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique avec notamment une teneur en sulfates de 640 mg/l.

⇒ Cette ressource présente un débit satisfaisant, mais une forte teneur en sulfates. Il est éventuellement possible de la mélanger avec les eaux de la Jairaz (livraison de Courchevel – droit d'eau « La Douna ») et du captage de St Bon le Bas dont la concentration en sulfates est de 25 mg/l et le débit d'étiage de 1,6 l/s.

Ne connaissant pas les caractéristiques des eaux de la Jairaz, nous ne pouvons ici calculer le débit complémentaire admissible à partir de la source du Vieux Enfer. Ce calcul sera fait ultérieurement, mais d'ores et déjà le mélange est envisageable dans la mesure où le ruisseau de La Rosière n'est pas en relation avec la source du Vieux Enfer. Il conviendra donc de réaliser un traçage colorimétrique du ruisseau de la Rosière.

Ressource sélectionnée.

2.- CAPTAGE DE L'EPINE (point d'eau N° 39)

❖ Il s'agit d'une venue anciennement captée pour alimenter les deux bâtiments (en ruines) situés au lieu-dit "L'Epine". Elle est implantée à l'Ouest immédiat de la piste forestière de l'Epine, vers 1020 m d'altitude. Il s'agit d'un ouvrage bétonné très vétuste, fermé par un regard métallique sommital.

A l'amont se développent sur plusieurs centaines de mètres des friches et des zones boisées.

Les eaux sont issues de la couverture quaternaire (éboulis, moraine glaciaire), et émergent au contact du substratum imperméable.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	23/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	560
Température (°C)	7,3
Débit total (l/s)	0,21

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 23 juillet 2003. Elle est conforme du point de vue physico-chimique sans paramètres en excès. Notons toutefois une teneur en sulfates de 139 mg/l. La bactériologie n'a pas été analysée compte tenu des mauvaises conditions de prélèvements, mais le contexte environnemental est satisfaisant.

Une seconde petite venue a été observée à quelques mètres. Elle présente une conductivité de 557 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C. Elle présente donc à priori des caractéristiques similaires aux eaux captées.

⇒ **Compte tenu de la bonne qualité physico-chimique des eaux, cette ressource est assez intéressante et sélectionnée.**

3.- SOURCE AMONT DES MOUILLES (point d'eau N° 40)

❖ Il s'agit de deux venues relativement ponctuelles situées au niveau du Bois de Sauget, vers 1130 m d'altitude.

Ces émergences sont implantées au cœur d'un massif forestier de résineux qui se développe largement à l'amont.

Les eaux sont principalement issues de la couverture quaternaire (moraine, éboulis, masse glissée gypseuse). Elles émergent au contact du substratum Houiller imperméable.

❖ Aspect qualitatif et quantitatif

Mesures réalisées	23/07/2003
Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$ à 20 °C)	Environ 1600
Température (°C)	9,4
Débit total (l/s)	0,26

Une analyse SAVOIE-LABO a été réalisée sur le prélèvement du 23 juillet 2003. Elle n'est pas conforme tant du point de vue bactériologique que physico-chimique avec notamment une teneur en sulfates de 1100 mg/l.

⇒ Cette ressource, trop sulfatées, n'est pas sélectionnée.

III.- CONCLUSIONS

Cet inventaire des ressources gravitaires de la commune de BOZEL a permis de faire une première sélection des émergences les plus intéressantes en terme de contexte hydrogéologique, environnemental et sanitaire et en terme de potentiel qualitatif et quantitatif.

De cette analyse, il ressort que les émergences les plus intéressantes pour conforter l'alimentation en eau potable de BOZEL sont les sources de :

- **Pour le secteur du Mont Jovet - Mirabozon - La Cour :**
 - **Captage de Mirabozon** : point d'eau n°11
 - **Source du Grand Rey** : point d'eau n°13
 - **Source du Bois des Perrières** (et/ou venues qui sourdent en contrebas) : point d'eau n°16 (dans la mesure où il ne s'agit pas des réinfiltrations de la source du Grand Rey : traçage nécessaire).

- **Pour le secteur de Tincave :**
 - **Source Nord des Abériorz** : point d'eau n°20 (dans la mesure où il ne s'agit pas de réinfiltration des ruissellements observés en amont : traçage nécessaire)
 - **Source Plan des Fontaines** : point d'eau n°21
 - **Source de la parcelle N** : point d'eau n°22 dans le sens où la source précédente est intéressante.
 - **Source de la route des Prés** : point d'eau n°25 (si la concentration en fer n'est pas excessive après mélange avec les eaux du captage de la Dhuy).

- **Pour le secteur des Champs – Villemartin**
 - **Source du Bégnu** : point d'eau n°29 (venue sulfatée à utiliser en mélange avec source de Moranche)
 - **Source de Moranche** : point d'eau n°33

- **Pour le secteur Ubac des Moulins**
 - **Source du Vieux Enfer** : point d'eau n°38 (venue sulfatée à utiliser en mélange avec les eaux de la Jairaz et de St Bon le Bas, dans la mesure où il n'y a pas de relation avec le ruisseau de La Rosière : traçage nécessaire)
 - **Ancien captage de l'Epine** : point d'eau n°39

Afin de préciser leur potentiel, et optimiser le choix final des ressources à capter, ces sources feront l'objet d'un suivi qualitatif et quantitatif sur un cycle hydrologique (soit une année) avec :

- jaugeage des débits toutes les quinze jours en Janvier, Février, Mars puis Août, Septembre, Octobre afin d'apprécier au mieux les débits d'étiage. Seront également mesurées in situ la conductivité et la température des eaux.
- prélèvements d'échantillons pour analyse qualitative (transport le jour même au laboratoire agréé SAVOIE-LABO), avec :
 - 1 à 2 analyses de type B3C3 + toxiques (bactériologie et physico-chimie), en période d'étiage.
 - 2 à 3 analyses de type B3 (bactériologie) en période de pâturage.

Si nécessaire une analyse de type C4A + C4C (toxiques, hydrocarbures, pesticides) sera effectuée.

Il conviendra également pour les points d'eau N° 16, 20 et 38 de préciser l'origine des venues, en réalisant des traçages colorimétriques sur des ruissellements de surface observés à proximité amont.

LA ROCHETTE, 1^{er} OCTOBRE 2003

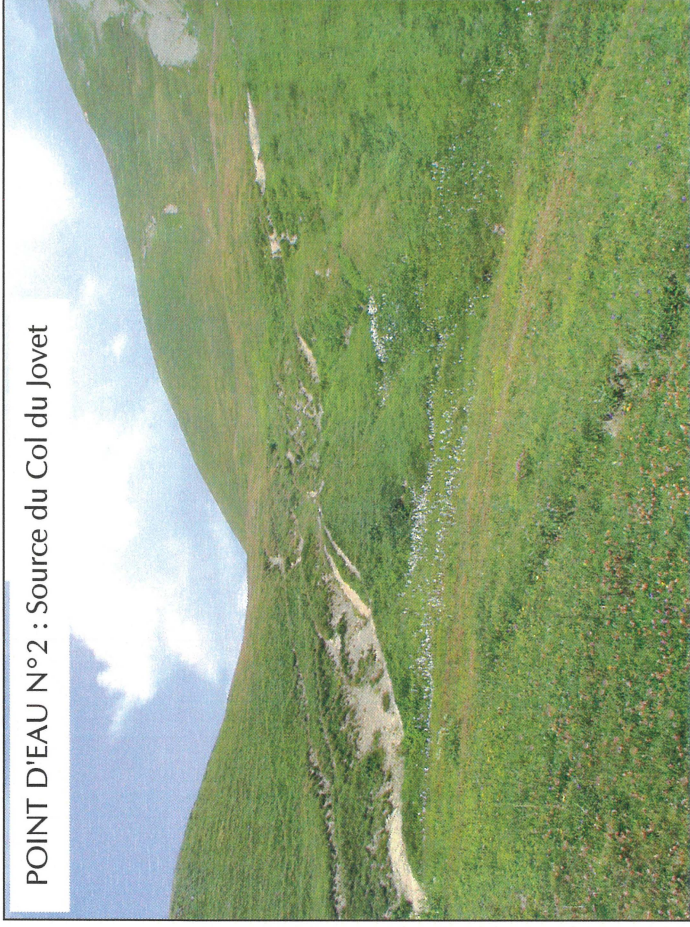
F. JEANNOLIN



ANNEXE A

Photos

POINT D'EAU N°2 : Source du Col du Jovet



POINT D'EAU N°1 : Captage du Mont Jovet



POINT D'EAU N°3 :



POINT D'EAU N°3



Environnement des points d'eau 3 et 4



POINT D'EAU N°4



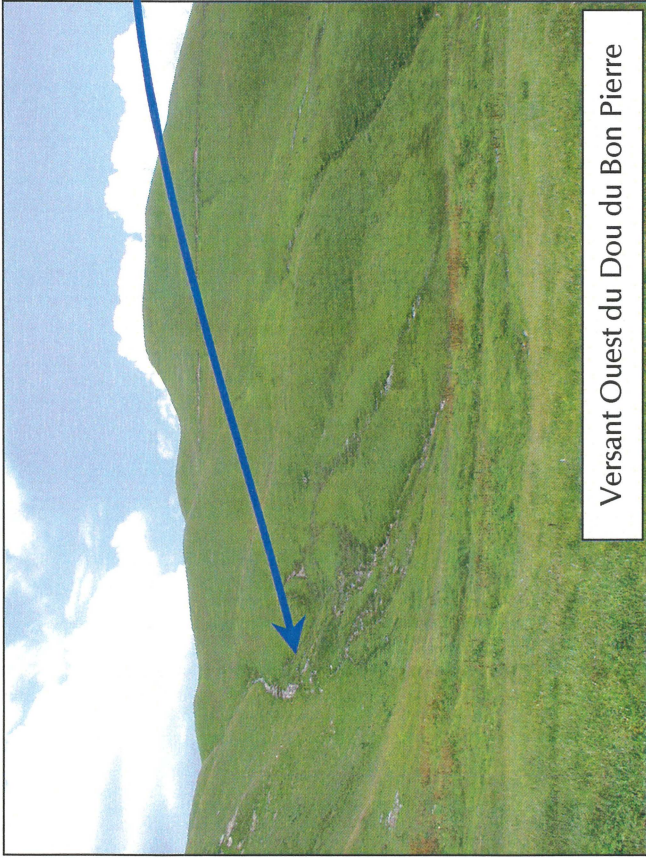


POINT D'EAU n°6 :
Sources du Dou du Bon Pierre

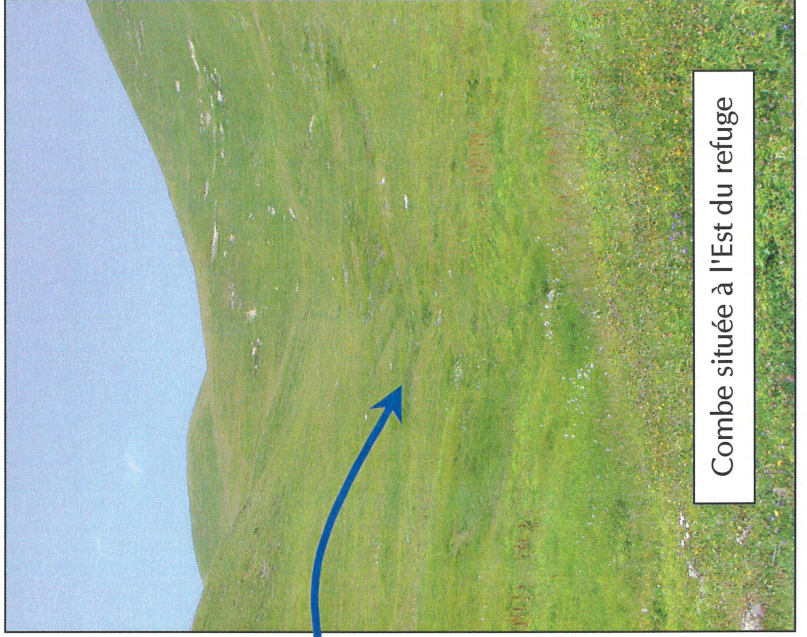




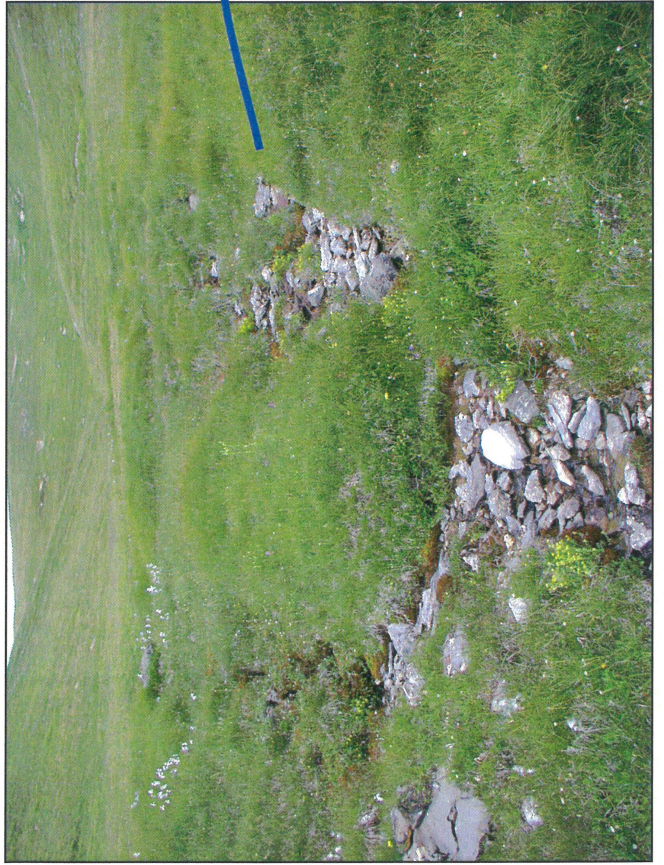
POINT D'EAU n°7 :
Sources du Dou de Moutiers



Versant Ouest du Dou du Bon Pierre



Combe située à l'Est du refuge



POINTS D'EAU n°8, 9 et 10 :
Sources du Jovet



POINT D'EAU n°11 :
Captage de Mirabozon



POINT D'EAU n°12 :
Source du Mont du Challier





POINT D'EAU n° 13 :
Captage du Grand Rey



POINT D'EAU n°14 :
Source du Plan des Rennes



POINT D'EAU n°16 :
Captage du Bois des Perrières





POINT D'EAU n°17 :
Captage de La Cour



POINT D'EAU n°18 :
Sources de La Grosse Pierre



POINT D'EAU n°19 :
Source de La Raponnière



POINT D'EAU n°20 :
Source Nord des Abérioz



POINT D'EAU n°21 :
Source du Plan des Fontaines



POINT D'EAU n°22 :
Source de La Parcelle N



POINT D'EAU n°23 :
Source de Praz Commun



POINT D'EAU n°24 :
Source de Chizalet



POINT D'EAU n°25 :
Sources de La Route des Prés



POINT D'EAU n°26 :
Bassin du "Camping des Champs"



POINT D'EAU n°28 :
Source du Bois des Rottes

POINT D'EAU n°27 :
Captage des Champs





POINT D'EAU n°31 :
Captage de Borret

POINT D'EAU n°29 :
Source du Bégnu



POINT D'EAU n°33 :
Source de Moranche



POINT D'EAU n°34 :
Sources "Sous Terres Noires"





POINT D'EAU n°35 :
Captage de La Mine



Captage Est



Chambre de réunion



Captage Ouest



POINT D'EAU n°36 :
Captages de La Chenalette



POINT D'EAU n°37 :
Source du Cudret



POINT D'EAU n°38 :
Source du Vieux Enfer



POINT D'EAU n°40 :
Sources Amont des Mouilles



POINT D'EAU n°39 :
Captage de L'Epine

ANNEXE B

Analyses

N° du Point d'eau	Nom de la Ressource	Débit (l/s)	Sulfates (norme : < 250 mg/l)	Arsenic (norme actuelle : < 50 µg/l, futur norme 2004 : < 10 µg/l)	Antimoine (norme actuelle : < 10 µg/l, futur norme 2004 : < 5 µg/l)	Fer (norme : < 200 µg/l)	Manganèse (norme : < 50 µg/l)	Bactéri
1	Captage du Mont Jovet	0,2	-	-	-	-	-	-
2	Sources du Col du Jovet	0,2	-	-	-	-	-	-
3 - 4 - 5	Sources de la Combe d'Aigue	3+4= 0,9	4,2	<3	<5	<50	<10	4 : C
6	Sources Est du Dou du Bon Pierre	0,4						
7	Sources du Dou de Moûtiers	2	23	<3	<5	<50	<20	C
8 - 9 - 10	Sources du Jovet	1,8	6,1	<3	<5	<50	<20	NC
11	Captage de Mirabozon	0,125	9,6	<3	<5	<50	<20	NC
12	Source du Mont du Challier	> 30	448	20	<5	14300	210	NC
13	Source du Grand Rey	0,25	18,6	<3	<5	<50	<20	C
14	Source du Plan des Rennes	0,5-1	665	-	-	-	-	-
15	Source de Plan le Nant	1	330	<3	<5	<50	<20	NC
16	Captage du Bois des Perrières	0,12	17,2	<3	<5	<50	<20	NC
17	Captage de La Cour	1,45	+	11				
18	Sources de la Grosse Pierre	1,5	1470	<3	<5	<50	<20	C
19	Source de la Raponière	0,44	700	<3	<5	95	<10	NC
20	Source Nord des Abériorz	0,8	16,3	<3	<5	<50	<20	NC
21	Source Plan des Fontaines	0,3	15,8	<3	<5	<50	<20	C
22	Source de la Parcelle N	0,15	12,4	<3	<5	<50	<20	-
23	Source de Praz Commun	0,1	13	<3	<5	79	<10	NC
24	Source de Chizalet	0,02	26	<3	-	-	-	-
25	Source de la Route des Prés	0,2	50	<3	<5	320	<10	NC
26	Captage des Champs	<1	1200	<3	10	-	-	C
27	Bassin du "Camping des Champs"			Même caractéristiques que le captage des Champs				
28	Source du Bois des Rottes	6	1280	<3	<5	<50	<20	C
29	Source du Bégnu	2,5	960	<3	<5	<50	<20	NC
30	Captage de la Carrière	-	~ 200	<3	<5	<50	-	C
31	Captage du Borret	1,5	876	-	-	<50	<20	C
32	Drain Gilles BRUN			Même caractéristiques que le captage du Borret				
33	Source de Moranche	0,7	10,7	<3	<5	<50	<10	C
34	Sources "Sous Terres Noires"	0,02	à priori < norme	-	-	-	-	-
35	Captage de la Mines des Monts	tarit	37	<3	<5	<50	90	C
36	Captages de La Chenalette	0,015	-	<3	<5	<50	<10	C
37	Source du Cudret	0,1	52	<3	<5	<50	<10	NC
38	Source du Vieux Enfer	0,47	640	<3	<5	<50	<10	NC
39	Captage de l'Epine	0,21	139	<3	<5	<50	<10	-
40	Sources Amont des Mouilles	0,26	1100	<3	<5	<50	<10	NC

Edition du 24/07/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030716 005203 03 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur : CLIENT	PARAMETRES TERRAIN
Nom : Ruisseau ouest du Dou du Bou Pierre	Type d'eau :	
Point de surveillance :	Motif :	Temp. eau (°C) :
Localisation précise :	Date de prélèvement : 15/07/2003	Chlore libre (mg/l)
Code PSV :	Heure de prélèvement : 00:00:00	Chlore total (mg/l) :
Type d'installatiior	Date de dépôt : 16/07/2003	

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	60		/ml	NF EN ISO 6222	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	30		/100ml	NF EN ISO 9308-1	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	30	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	21	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	16/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.45	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	22.8		°C	NF T 90-008	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	251		µS/cm	NF EN 27888	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	< 0.5	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	14.8		degré français	NFT 90-003	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	6.1	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	17/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	17/07/2003

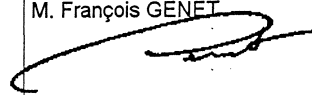
Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET





Hydrologie - Environnement - Œnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 24/07/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030716 005203 03 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : Ruisseau ouest du Dou du Bou Pierre Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installati	Préleveur : CLIENT Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 15/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 16/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
--	--	--

Remarques

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	17/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
☒ Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	23/07/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	23/07/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	22/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	22/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS : ☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Présence de Coliformes, Escherichia coli et Entérocoques

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET

Edition du 24/07/2003
 Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François
 Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030716 005203 04 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : Source du Chalet de la Combe d'Aigue Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : CLIENT Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 15/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 16/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installatior		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	7		/ml	NF EN ISO 6222	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	0		/100ml	NF EN ISO 9308-1	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	16/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.35	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	23.2		°C	NF T 90-008	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	252		µS/cm	NF EN 27888	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	< 0.5	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	14.7		degré français	NFT 90-003	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	4.2	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	17/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore		.	NF EN ISO 7 887	17/07/2003

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
 L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.
 L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

Ingénieur Responsable
 Environnement
 M. François GENET

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Edition du 24/07/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030716 005203 04 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : Source du Chalet de la Combe d'Aigue Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : CLIENT Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 15/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 16/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installatiør		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI					Date analyse
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	17/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
☒ Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	23/07/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	23/07/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	22/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	22/07/2003

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

EAU CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001 -1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document
 L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
 L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
 Environnement
 M. François GENET



Hydrologie - Environnement - Œnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 31/10/02

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Rapport d'essai du dossier n° 021024 007956 01 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur : JEANNOLIN François	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Nom : SOURCE D OU DE MOUTIERS	Type d'eau :	
Point de surveillance :	Motif :	
Localisation précise :	Date de prélèvement : 24/10/02	
Code PSV :	Heure de prélèvement : 12:00:00	
Type d'installati	Date de dépôt : 24/10/02	
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	109		/ml	NF EN ISO 6222	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	1		/ml	NF EN ISO 6222	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	0		/100ml	NF EN ISO 9308-1	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	25/10/02
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	0.7	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.80	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	17.4		°C		25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	319		µS/cm	NF EN 27888	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	0.7	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	18.8		degré français	NFT 90-003	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	23	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/10/02
Paramètres organoleptiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	25/10/02
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	29/10/02

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

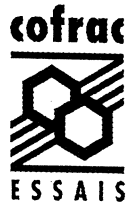
Mme Danielle MARMET

S.E.M. au capital de 750 000 €
390 319 192 R.C.S. Chambéry
SIRET 390 319 192 00014 - APE 743B

Agréments ministériels
Santé Publique, Environnement
Agriculture, Répression des Fraudes
Accréditation COFRAC



Hydrologie - Environnement - CEnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 31/10/02
Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François
Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14 Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021024 007956 01 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE D OU DE MOUTIERS Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installatioir	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/10/02 Heure de prélèvement : 12:00:00 Date de dépôt : 24/10/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Remarques		

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
☒ Manganèse	< 20	50	µg/l	NF EN ISO 11885	29/10/02
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/10/02
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	29/10/02

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

EAU CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001 -1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice
Mme Danielle MARMET

Edition du 31/10/02

Page : 1/3

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021024 007956 02 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : CAPTAGE DE MIRABOZON Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/10/02 Heure de prélèvement : 14:30:00 Date de dépôt : 24/10/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installatioir		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	28		/ml	NF EN ISO 6222	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux -	0		/100ml	NF EN ISO 9308-1	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	6	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	25/10/02
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	1.8	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.05	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	16.4		°C		25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	322		µS/cm	NF EN 27888	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	18.7		degré français	NFT 90-003	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Alcalimétrique	0		degré français	NF EN ISO 9963-1	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Alcalimétrique Complet	16.4		degré français	NF EN ISO 9963-1	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Résidu sec	200	1500	mg/l	Calcul	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Oxydabilité au permanganate	0.8	5	mg/l O2	NF EN ISO 8467	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Calcium (Ca)	59.6		mg/l	NFT 90-003	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Magnésium (Mg)	9.4	50	mg/l	NFT 90-003	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/10/02

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 3 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 31/10/02

Page : 2/3

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021024 007956 02 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur : JEANNOLIN François	PARAMETRES TERRAIN
Nom : CAPTAGE DE MIRABOZON	Type d'eau :	
Point de surveillance :	Motif :	pH :
Localisation précise :	Date de prélèvement : 24/10/02	Temp. eau (°C) :
Code PSV :	Heure de prélèvement : 14:30:00	Chlore libre (mg/l)
Type d'installatiør	Date de dépôt : 24/10/02	Chlore total (mg/l) :

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Sodium (Na)	0.6	150	mg/l	NF EN ISO 14911	25/10/02
Potassium (K)	0.2	12	mg/l	NF EN ISO 14911	25/10/02
Chlorures	< 0.5	200	mg/l	NF EN ISO 10304-1	25/10/02
Sulfates	9.6	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	21	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Orthophosphates	< 0.03		mg/l PO4	NF EN 1189	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Silice	4.4		mg/l SiO2	NF EN ISO 11885	29/10/02
Hydroxyde	0		mg/l	Calcul	25/10/02
Carbonates	0		mg/l CO3	Calcul	25/10/02
Hydrogencarbonates	200		mg/l HCO3	Calcul	25/10/02
Cyanures Libres	< 10	50	µg/l	ISO 14403	28/10/02
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incoloré			NF EN ISO 7 887	25/10/02
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	25/10/02
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	29/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	29/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 20	50	µg/l	NF EN ISO 11885	29/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	29/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Cadmium	< 0.1	5	µg/l	NF EN ISO 5961	28/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Chrome	< 2	50	µg/l	NF EN 1233	28/10/02

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 3 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET

Edition du 31/10/02

Page : 3/3

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021024 007956 02 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur : JEANNOLIN François	PARAMETRES TERRAIN
Nom : CAPTAGE DE MIRABOZON	Type d'eau :	
Point de surveillance :	Motif :	pH :
Localisation précise :	Date de prélèvement : 24/10/02	Temp. eau (°C) :
Code PSV :	Heure de prélèvement : 14:30:00	Chlore libre (mg/l) :
Type d'installati	Date de dépôt : 24/10/02	Chlore total (mg/l) :

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
<input checked="" type="checkbox"/> Mercure	< 0.5	1	µg/l	NF EN 1483	31/10/02
Nickel	< 5	50	µg/l	FDT 90-119	29/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Plomb	< 2	50	µg/l	FDT 90.119	28/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Sélénium	< 2	10	µg/l	FDT 90.119	30/10/02

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

= paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Présence d'Entérocoques

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
 (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
 L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.
 L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 3 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 02 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur : JEANNOLIN François	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Nom : SOURCE "MONT DU CHALLIER"	Type d'eau :	
Point de surveillance :	Motif :	
Localisation précise :	Date de prélèvement : 06/11/02	
Code PSV :	Heure de prélèvement : 00:00:00	
Type d'installati	Date de dépôt : 07/11/02	
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	< 1		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	1	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	1	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	07/11/02
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	> 100	2	FNU	NF EN ISO 7027	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.60	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	20.7		°C		07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	891		µS/cm	NF EN 27888	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	0.4	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	448	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	08/11/02
Paramètres organoleptiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Couleur (Examen visuel)	pâle, jaune			NF EN ISO 7 887	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	07/11/02
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic	20	50	µg/l	FDT 90.119	14/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	14300	200	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	210	50	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	13/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Minéralisation Métaux	(ec)				

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - CEnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 02 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur : JEANNOLIN François	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Nom : SOURCE "MONT DU CHALLIER"	Type d'eau :	
Point de surveillance :	Motif :	
Localisation précise :	Date de prélèvement : 06/11/02	
Code PSV :	Heure de prélèvement : 00:00:00	
Type d'installati	Date de dépôt : 07/11/02	

Remarques

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Présence d'*Escherichia coli* et *Entérocoques* Turbidité supérieure à la limite fixée
Teneurs en Sulfates, en manganèse et en fer supérieures à la limite fixée

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - CEnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 24/07/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030716 005203 02 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : CAPTAGE DU GRAND REY Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : CLIENT Type d'eau :	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installati	Motif : Date de prélèvement : 15/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 16/07/2003	
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	76		/ml	NF EN ISO 6222	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	3		/ml	NF EN ISO 6222	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	0		/100ml	NF EN ISO 9308-1	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	16/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	16/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.95	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	22.5		°C	NF T 90-008	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	309		µS/cm	NF EN 27888	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	< 0.5	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	18		degré français	NFT 90-003	17/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	18.6	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	17/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	17/07/2003

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET

S.E.M. au capital de 750 000 €
390 319 192 R.C.S. Chambéry
SIRET 390 319 192 00014 - APE 743B

Agréments ministériels
Santé Publique, Environnement
Agriculture, Répression des Fraudes
Accréditation COFRAC



Hydrologie - Environnement - Œnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 24/07/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030716 005203 02 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : CAPTAGE DU GRAND REY Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : CLIENT Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 15/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 16/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installatioir		
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	17/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
☒ Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	23/07/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	23/07/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	22/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	22/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS : ☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

EAU CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001 -1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire

Edition du 29/10/02

Page : 1/1

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Ref. Commande :

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Rapport d'essai du dossier n° 021024 007956 04 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE "PLAN DES RENNES" Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installation	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/10/02 Heure de prélèvement : 15:00:00 Date de dépôt : 24/10/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Remarques		

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
Paramètres physico-chimiques Sulfates	665	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/10/02

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☞ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Teneur en Sulfates supérieure à la limite fixée

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☞

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 1 page et 0 annexe et ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 31/10/02

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021024 007956 03 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur : JEANNOLIN François	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Nom : SOURCE "PLAN LE NANT"	Type d'eau :	
Point de surveillance :	Motif :	
Localisation précise :	Date de prélèvement : 24/10/02	
Code PSV :	Heure de prélèvement : 15:00:00	
Type d'installatiør :	Date de dépôt : 24/10/02	
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	38		/100ml	NF EN ISO 9308-1	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	87	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	38	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	25/10/02
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	2	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.75	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	18.3		°C		25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	908		µS/cm	NF EN 27888	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	1.3	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	59.8		degré français	NFT 90-003	25/10/02
<input type="checkbox"/> Sulfates	330	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/10/02
Paramètres organoleptiques					
<input type="checkbox"/> Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	25/10/02
<input type="checkbox"/> Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	25/10/02
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	29/10/02

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET

S.E.M. au capital de 750 000 €
390 319 192 R.C.S. Chambéry
SIRET 390 319 192 00014 - APE 743B

Agréments ministériels
Santé Publique, Environnement
Agriculture, Répression des Fraudes
Accréditation COFRAC



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 31/10/02

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021024 007956 03 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE "PLAN LE NANT" Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installator	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/10/02 Heure de prélèvement : 15:00:00 Date de dépôt : 24/10/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) : Chlore total (mg/l) :
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 20	50	µg/l	NF EN ISO 11885	29/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/10/02
<input checked="" type="checkbox"/> Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	29/10/02

= paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

Présence d'*Escherichia coli* et d'*Entérocoques*
Teneur en Sulfates supérieure à la limite fixée

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET

Edition du 24/07/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :



Rapport d'essai du dossier n° 030716 005203 01 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : CAPTAGE DU BOIS DES PERRIERES Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : CLIENT Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 15/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 16/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installatior		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date analyse
Paramètres bactériologiques					
☒ Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	28		/ml	NF EN ISO 6222	16/07/2003
☒ Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	1		/ml	NF EN ISO 6222	16/07/2003
☒ Coliformes Totaux	1		/100ml	NF EN ISO 9308-1	16/07/2003
☒ Escherichia coli	1	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	16/07/2003
☒ Entérocoques	1	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	16/07/2003
☒ Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	16/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
☒ Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	17/07/2003
☒ pH	7.90	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	17/07/2003
☒ pH (Température de mesure du pH)	22.4		°C	NF T 90-008	17/07/2003
☒ Conductivité (20°C)	335		µS/cm	NF EN 27888	17/07/2003
☒ Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	17/07/2003
☒ Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	17/07/2003
☒ Nitrates	1.2	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	17/07/2003
☒ Titre Hydrotimétrique (Dureté)	20		degré français	NFT 90-003	17/07/2003
☒ Sulfates	17.2	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	17/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore		.	NF EN ISO 7 887	17/07/2003

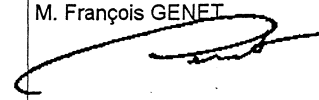
Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET



Edition du 24/07/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030716 005203 01 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : CAPTAGE DU BOIS DES PERRIERES Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installati	Préleveur : CLIENT Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 15/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 16/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) : Chlore total (mg/l) :
--	--	--

Remarques

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI				Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	17/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	23/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	23/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	22/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	22/07/2003

= paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

Présence d'Escherichia coli et d'Entérocoques

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET

Edition du 08/08/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 03 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE DU CUDRET Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : 000999999 Type d'installateur		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	4		/ml	NF EN ISO 6222	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	10		/100ml	NF EN ISO 9308-1	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	10	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	25	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	1	1	sp/20ml	NFT 90-415	24/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.30	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	21.9		°C	NF T 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	417		µS/cm	NF EN 27888	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	< 0.5	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	23.7		degré français	NFT 90-003	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	52	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore		.	NF EN ISO 7 887	25/07/2003

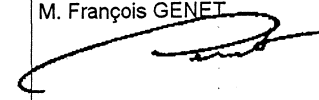
Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET





Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 08/08/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 03 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE DU CUDRET Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
--	--	--

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	25/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
☒ Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	25/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Présence de Coliformes, Escherichia coli et Entérocoques.

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET

Edition du 08/08/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 02 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE LA GROSSE PIERRE Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau :	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : 000999999 Type d'installatiior	Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	5		/ml	NF EN ISO 6222	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	< 1		/ml	NF EN ISO 6222	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	0		/100ml	NF EN ISO 9308-1	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	24/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.85	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	22.2		°C	NF T 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	2123		µS/cm	NF EN 27888	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	1.1	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	160		degré français	NFT 90-003	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	1470	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore		.	NF EN ISO 7 887	25/07/2003

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
 Environnement
 M. François GENET



Hydrologie - Environnement - CEnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 08/08/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 02 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE LA GROSSE PIERRE Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : 0009999999 Type d'installatioir	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
---	--	--

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	25/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	25/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

= paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Teneur en Sulfates supérieure à la limite fixée

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET

Edition du 10/07/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030702 004773 02 Bordereau n° 1
 Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE LA REPONIERE Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 01/07/2003 Heure de prélèvement : 11:30:00 Date de dépôt : 02/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installatioir		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	46		/ml	NF EN ISO 6222	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	9		/ml	NF EN ISO 6222	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	18	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	02/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.65	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	18.4		°C	NF T 90-008	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	1237		µS/cm	NF EN 27888	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	0.9	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	700	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	04/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	86.8		degré français	NFT 90-003	03/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	INCOLORE			NF EN ISO 7 887	03/07/2003
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	03/07/2003
Micro Polluants Minéraux					

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - CEnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 10/07/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030702 004773 02 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE LA REPONIERE Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installatior	Préleveur : Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 01/07/2003 Heure de prélèvement : 11:30:00 Date de dépôt : 02/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) : Chlore total (mg/l) :
---	---	--

Remarques

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI				Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	
☒ Fer	95	200	µg/l	NF EN ISO 11885	04/07/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	04/07/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	09/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	08/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Présence d'Escherichia Coli

Teneur en Sulfates supérieure à la limite fixée

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Œnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02
Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François
Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 06 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE "NOVEL D'ABERIOZ" Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	< 1		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	< 1		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	0		/100ml	NF EN ISO 9308-1	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	07/11/02
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.70	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	20.7		°C		07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	361		µS/cm	NF EN 27888	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	0.8	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	21.5		degré français	NFT 90-003	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	16.3	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	07/11/02
Paramètres organoleptiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	08/11/02
Micro Polluants Minéraux					

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 06 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE "NOVEL D'ABERIOZ" Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installati or	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) : Chlore total (mg/l) :
Remarques		

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
☒ Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
☒ Manganèse	< 20	50	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	14/11/02
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	13/11/02

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

EAU CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001 -1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice
Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Œnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 04 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE DU "PLAN DES FONTAINES" Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installatior	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) : Chlore total (mg/l) :
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	5		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	07/11/02
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.95	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	07/11/02
pH (Température de mesure du pH)	20.8		°C		07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	324		µS/cm	NF EN 27888	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	1	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	19.3		degré français	NFT 90-003	08/11/02
Sulfates	15.8	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	07/11/02
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	08/11/02
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	08/11/02
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 20	50	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Œnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02
Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François
Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14 Fax :

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 04 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE DU "PLAN DES FONTAINES" Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installatiør	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Remarques		

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	14/11/02
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	13/11/02

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS : ☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

EAU CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001 -1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice
Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 05 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur : JEANNOLIN François	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Nom : SOURCE DE "LA PARCELLE N"	Type d'eau :	
Point de surveillance :	Motif :	
Localisation précise :	Date de prélèvement : 06/11/02	
Code PSV :	Heure de prélèvement : 00:00:00	
Type d'installati	Date de dépôt : 07/11/02	

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.00	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	07/11/02
pH (Température de mesure du pH)	20.8		°C		07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	314		µS/cm	NF EN 27888	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	1.1	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	18.6		degré français	NFT 90-003	08/11/02
Sulfates	12.4	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	07/11/02
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	08/11/02
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	08/11/02
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 20	50	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	14/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	13/11/02

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 05 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE "LA PARCELLE N°" Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installatior	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Remarques		

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☞ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

EAU CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001 -1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☞

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET

Edition du 10/07/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030702 004773 03 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE PRAZ COMMUN Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 01/07/2003 Heure de prélèvement : 15:00:00 Date de dépôt : 02/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installatiør		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	24		/ml	NF EN ISO 6222	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	< 1		/ml	NF EN ISO 6222	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	2	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	02/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.10	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	18.3		°C	NF T 90-008	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	440		µS/cm	NF EN 27888	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	1	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	26.6		degré français	NFT 90-003	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	13	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	04/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	INCOLORE			NF EN ISO 7 887	03/07/2003
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	03/07/2003
Micro Polluants Minéraux					

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document

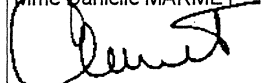
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET





Hydrologie - Environnement - CEnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 10/07/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030702 004773 03 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL	Préleveur :	PARAMETRES TERRAIN
Nom : SOURCE DE PRAZ COMMUN	Type d'eau :	Temp. eau (°C) :
Point de surveillance :	Motif :	Chlore libre (mg/l)
Localisation précise :	Date de prélèvement : 01/07/2003	Chlore total (mg/l) :
Code PSV :	Heure de prélèvement : 15:00:00	
Type d'installatior	Date de dépôt : 02/07/2003	

Remarques

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
☒ Fer	79	200	µg/l	NF EN ISO 11885	04/07/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	04/07/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	09/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	08/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Présence d'*Escherichia Coli*

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSE (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET

Edition du 10/07/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :



Rapport d'essai du dossier n° 030702 004773 01 Bordereau n° 1
 Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE ROUTE DES PRES Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 01/07/2003 Heure de prélèvement : 10:30:00 Date de dépôt : 02/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installati		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	> 300		/ml	NF EN ISO 6222	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	80	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	02/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	1300	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	02/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	1.3	2	FNU	NF EN ISO 7027	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.25	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	16.9		°C	NF T 90-008	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	361		µS/cm	NF EN 27888	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	0.6	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	03/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	50	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	04/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	21.1		degré français	NFT 90-003	03/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	INCOLORE			NF EN ISO 7 887	03/07/2003
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	03/07/2003
Micro Polluants Minéraux					

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

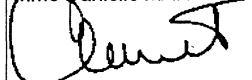
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET





Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 10/07/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030702 004773 01 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL	Préleveur :	PARAMETRES TERRAIN
Nom : SOURCE ROUTE DES PRES	Type d'eau :	Temp. eau (°C) :
Point de surveillance :	Motif :	Chlore libre (mg/l)
Localisation précise :	Date de prélèvement : 01/07/2003	Chlore total (mg/l) :
Code PSV :	Heure de prélèvement : 10:30:00	
Type d'installateur	Date de dépôt : 02/07/2003	

Remarques

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
☒ Fer	320	200	µg/l	NF EN ISO 11885	04/07/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	04/07/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	09/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	08/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Présence d'*Escherichia coli* et d'*Entérocoques*

Teneur en fer supérieure à la limite fixée

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 01 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE "BOIS DES ROTTES" Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installator		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	25		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	4		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	07/11/02
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.40	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	07/11/02
pH (Température de mesure du pH)	21.0		°C		07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	1903		µS/cm	NF EN 27888	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	1.2	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	142		degré français	NFT 90-003	08/11/02
Sulfates	1280	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	07/11/02
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	08/11/02
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	08/11/02
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 20	50	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Œnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 01 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE "BOIS DES ROTTES" Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : Type d'installatior :		
Remarques		

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	14/11/02
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	13/11/02

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

Teneur en Sulfates supérieure à la limite fixée

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice
Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - CEnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 03 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE "DU BEGNU" Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installatiior	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) : Chlore total (mg/l) :
---	--	---

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	15		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	< 1		/ml	NF EN ISO 6222	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	8	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	4	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	07/11/02
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.05	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	07/11/02
pH (Température de mesure du pH)	21.0		°C		07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	1528		µS/cm	NF EN 27888	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	0.9	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	07/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	109		degré français	NFT 90-003	08/11/02
Sulfates	960	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	07/11/02
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	08/11/02
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3		NF EN 1622	08/11/02
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 20	50	µg/l	NF EN ISO 11885	08/11/02

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice

Mme Danielle MARMET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 15/11/02
Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François
Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14 Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 021107 008272 03 Bordereau n° 1



Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation

Commune : BOZEL Nom : SOURCE "DU BEGNU" Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : Type d'installatior	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 06/11/02 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 07/11/02	PARAMETRES TERRAIN pH : Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Remarques		

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	14/11/02
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	13/11/02

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

*Présence d'Escherichia coli et d'Entérocoques
Teneur en Sulfates supérieure à la limite fixée*

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

La Directrice
Mme Danielle MARMET

Edition du 08/08/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL



Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 01 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation


Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE MORANDE Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : 0009999999 Type d'installateur		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	6		/ml	NF EN ISO 6222	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	1		/ml	NF EN ISO 6222	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	0		/100ml	NF EN ISO 9308-1	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	24/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.10	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	22.6		°C	NF T 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	331		µS/cm	NF EN 27888	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	1.9	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	19.2		degré français	NFT 90-003	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	10.7	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	25/07/2003

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. 

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
 Environnement
 M. François GENET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 08/08/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 01 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE MORANDE Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : 0009999999 Type d'installatiør	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
---	--	---

Remarques

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI				Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	25/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
☒ Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	25/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

EAU CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001 -1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET

Edition du 08/08/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 04 Bordereau n° 1
 Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE DU VIEUX ENFER Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : 0009999999 Type d'installati	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
---	--	---

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	44		/ml	NF EN ISO 6222	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	1		/ml	NF EN ISO 6222	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	0		/100ml	NF EN ISO 9308-1	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	0	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	24/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	2	1	sp/20ml	NFT 90-415	24/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.35	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	21.6		°C	NF T 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	1205		µS/cm	NF EN 27888	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	1.5	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	77.7		degré français	NFT 90-003	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	640	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	25/07/2003

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
 Environnement
 M. François GENET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 08/08/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 04 Bordereau n° 1

Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE DU VIEUX ENFER Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : 0009999999 Type d'installatio	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
--	--	--

Remarques

Paramètres	RESULTATS DE L'ESSAI			Méthodes	Date analyse
	Résultats	Limites de qualité	Unités		
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	25/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
<input checked="" type="checkbox"/> Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	25/07/2003

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

= paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

*Présence de Spores anaérobie sulfito-réductrices
Teneur en Sulfates supérieure à la limite fixée*

**EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)**

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 08/08/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 05 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE L'EPINE Point de surveillance : Localisation précise :	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
Code PSV : 0009999999 Type d'installatior		

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres physico-chimiques					
Turbidité	0.6	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/07/2003
pH	8.15	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	28/07/2003
pH (Température de mesure du pH)	22.1		°C	NF T 90-008	28/07/2003
Conductivité (20°C)	560		µS/cm	NF EN 27888	28/07/2003
Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/07/2003
Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
Nitrates	2	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
Titre Hydrotimétrique (Dureté)	32.5		degré français	NFT 90-003	28/07/2003
Sulfates	139	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/07/2003
Paramètres organoleptiques					
Couleur (Examen visuel)	incolore			NF EN ISO 7 887	25/07/2003
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	25/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/07/2003
Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	25/07/2003

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole.

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET



Hydrologie - Environnement - Cœnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 08/08/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom	: MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 05 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE DE L'EPINE Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : 0009999999 Type d'installatior	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN
		Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

☞ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

EAU CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001 -1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES (dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☞
L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET

Edition du 08/08/2003

Page : 1/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maître d'ouvrage	
Nom :	MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 06 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation




Commune : BOZEL Nom : SOURCE AMONT DES MOUILLES Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : 0009999999 Type d'installatioir	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) Chlore total (mg/l) :
--	--	---

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI

Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	Date
					analyse
Paramètres bactériologiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 22°C	18		/ml	NF EN ISO 6222	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Bactéries aérobies revivifiables à 36°C	< 1		/ml	NF EN ISO 6222	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Coliformes Totaux	2		/100ml	NF EN ISO 9308-1	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli	2	0	/100ml	NF EN ISO 9308-1	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Entérocoques	0	0	/100ml	NF EN ISO 7899-2	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Spores de bactéries anaérobies/20ml	0	1	sp/20ml	NFT 90-415	25/07/2003
Paramètres physico-chimiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité	< 0.5	2	FNU	NF EN ISO 7027	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH	8.10	>6.5 et <9.0	Unité pH	NFT 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> pH (Température de mesure du pH)	22.2		°C	NF T 90-008	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité (20°C)	1770		µS/cm	NF EN 27888	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Ammonium (NH4)	< 0.02	0.5	mg/l NH4	NFT 90-015-2	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrites	< 0.03	0.1	mg/l NO2	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates	0.9	50	mg/l NO3	NF EN ISO 13 395	25/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Titre Hydrotimétrique (Dureté)	128		degré français	NFT 90-003	28/07/2003
<input checked="" type="checkbox"/> Sulfates	1100	250	mg/l SO4	NF EN ISO 10304-1	25/07/2003
Paramètres organoleptiques					
<input checked="" type="checkbox"/> Couleur (Examen visuel)	incolore		.	NF EN ISO 7 887	25/07/2003

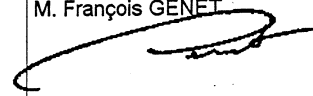
Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. 

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET





Hydrologie - Environnement - Œnologie - Hygiène Alimentaire



Accréditation
N° 1-0618
Portée
communiquée
sur demande

Edition du 08/08/2003

Page : 2/2

Mr JEANNOLIN François

Rue Richard Schneeweis

73110 LA ROCHETTE

Tel : 04 79 65 60 14

Fax :

Maitre d'ouvrage

Nom : MAIRIE BOZEL

Rapport d'essai du dossier n° 030724 005524 06 Bordereau n° 1
Contrôle Sanitaire - Eau de Consommation



Commune : BOZEL Nom : SOURCE AMONT DES MOUILLES Point de surveillance : Localisation précise : Code PSV : 000999999 Type d'installati	Préleveur : JEANNOLIN François Type d'eau : Motif : Date de prélèvement : 24/07/2003 Heure de prélèvement : 00:00:00 Date de dépôt : 24/07/2003	PARAMETRES TERRAIN Temp. eau (°C) : Chlore libre (mg/l) : Chlore total (mg/l) :
--	--	--

Remarques

RESULTATS DE L'ESSAI					Date
Paramètres	Résultats	Limites de qualité	Unités	Méthodes	analyse
Odeur à 25°C (Examen olfactif)	< 3	3	Tx Dilution	NF EN 1622	25/07/2003
Micro Polluants Minéraux					
☒ Fer	< 50	200	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
☒ Manganèse	< 10	50	µg/l	NF EN ISO 11885	06/08/2003
☒ Arsenic	< 3	50	µg/l	FDT 90.119	30/07/2003
☒ Antimoine	< 5	10	µg/l	FDT 90.119	25/07/2003

☒ = paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse N.M. = non mesuré

INTERPRETATIONS ET CONCLUSIONS :

Présence d'*Escherichia coli* et de coliformes
Teneur en Sulfates supérieure à la limite fixée

EAU NON CONFORME AU DECRET MINISTERIEL 2001-1220 POUR LES PARAMETRES ANALYSES
(dispositions transitoires - Art 50)

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au Laboratoire, tels qu'ils sont définis dans le présent document.

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole. ☒

L'accréditation COFRAC ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève de la compétence propre du laboratoire.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme d'un facsimilé photographique intégral. Il comporte 2 pages

Ingénieur Responsable
Environnement
M. François GENET